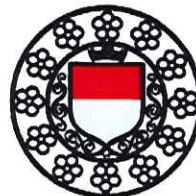


COMMUNE DE LUTRY



VŒUX

DE LA COMMISSION DE GESTION 2017

POUR L'EXERCICE 2016

Vœux exprimés par la Commission de gestion 2017 sur l'exercice 2016

Vœu n° 1

Demande à la Municipalité l'ouverture de la cour du collège du Grand-Pont pour le stationnement des véhicules lors de manifestations telles que :

- Musique sur les quais
- Brocante
- Fête nationale
- Fête des vendanges
- Autres manifestations organisées par les sociétés de Lutry

Réponse : admis

L'APOL (Association police Lavaux) dispose de directives précises depuis plusieurs années en la matière. A chacune des manifestations citées, le dispositif est activé, semble-t-il à la satisfaction générale de tous.

Vœu n° 2

Demande à la Municipalité à ce que la place de jeux du Grand-Pont (terrain de volley-ball et basket) et ses abords soient mieux entretenus par la voirie ou le concierge du collège. Ceci afin d'éviter tout problème avec les enfants qui s'amuse dans la zone de jeux.

Réponse : non admis

L'entretien est proportionné et adapté au lieu. Cette zone est entretenue et nettoyée deux fois par semaine soit, le vendredi et le lundi dès la première heure.

De plus, si les circonstances l'obligent, la voirie renforce son dispositif d'entretien sur les zones qui le méritent ceci sans tomber dans une systématique qui n'a pas de sens du point de vue de l'occupation du personnel, de l'usage des deniers publics et des nuisances sonores.

Un éclairage nocturne des zones de rencontre est à l'étude pour éventuellement éviter une partie des incivilités qui se produisent occasionnellement autour du collège.

Vœu n° 3

Demande à la Municipalité de développer un réel projet de communication pour la population et les Conseils communaux des communes concernées dans le cadre du SDEL et plus particulièrement des bus à haut niveau de service (exemple : stands d'information, flyers, séances avec la population, ainsi que les trois Conseils communaux)

Réponse : admis

En parfait accord avec la stratégie de communication présentée mi-2014 par la direction de projet des axes forts de transports publics urbains (siège : Transports publics de la région lausannoise SA), et tenant compte du degré de maturité actuel du projet de BHNS, la Municipalité a instamment demandé à ladite instance, par courrier du 6 avril 2017, que des « mesures fortes soient mises en œuvre pour piloter/activer aux échelons local et intercommunal la concrétisation d'actions coordonnées de communication auprès des publics cibles déjà identifiés (politiques, propriétaires, grand public) ».

Des actions concrètes seront menées par la Municipalité aussitôt qu'une réponse sera reçue. Il a d'ores et déjà été décidé, en séance de COPROJ Est (comité de projet) du 5 mai 2017, de mandater une agence de communication.

A noter toutefois, dans un contexte dépassant le seul projet de BHNS, que la Municipalité a déjà initié au printemps 2017 une démarche participative « Avenir de la mobilité, de l'animation commerciale et de la qualité de vie dans le bourg de Lutry et ses environs immédiats ».

* * * * *

Vœu n°4

Point de situation sur l'avancement des démarches relatives à l'obtention du label Cité de l'Energie. La Commission souhaite que ce label puisse être obtenu en 2018 au plus tard.

Réponse : admis sous réserve

Les démarches et études effectuées depuis 2014, dans le cadre du mandat donné aux Services industriels, montrent qu'un dossier peut être présenté pour l'obtention de la certification sans devoir mettre en place de lourdes actions. En effet, le fonctionnement et les mesures déjà entreprises au sein de la

Commune permettent à cette dernière de disposer d'un nombre de points suffisants, et ce conformément au catalogue de mesures élaboré par l'European Energy Award.

Nous pouvons encore mentionner que depuis mi-2014, la Commune est membre de l'association Cité de l'énergie et qu'elle est également membre du CREM (Centre de Recherches Energétiques et Municipales) qui permet entre autres le soutien d'un conseiller « Cité de l'énergie » indispensable à une future labélisation.

Une séance est prévue en juillet de cette année. Elle devrait permettre de répondre aux dernières interrogations et de présenter une vision claire pour la mise en place d'un tel processus.

En cas de validation définitive d'une future adhésion au label Cité de l'énergie par la Municipalité, un préavis serait présenté au Conseil communal. En cas d'acceptation, un dossier pourrait être présenté fin 2017 - début 2018.

Vœu n° 5

Demande à la Municipalité l'implantation de parc à vélo, vu que celle-ci prône la mobilité douce sur notre territoire. Ces emplacements peuvent se situer aux abords des bâtiments scolaires, du débarcadère, de la plage de Curtinaux, etc.

Réponse : admis

De nombreuses cases de stationnement pour deux-roues sont judicieusement positionnées dans le large périmètre du bourg de Lutry. En ce qui concerne le secteur de la plage, nous avons une dizaine de places derrière la station de relevage qui ne sont jamais utilisées. L'accessibilité aux deux-roues, notamment au Voisinand Supérieur, vers le point I, vers la cour du collège du Grand-Pont, pourrait être amélioré en y positionnant des équipements spécifiques aux vélos (ce que nous n'avons pas sur le domaine public).

Vœu n° 6

Demande à la Municipalité la possibilité de mettre à disposition des vélos, tel que présent à Lausanne, par le biais de la société Publibike. Ceci afin de faire connaître notre Bourg et notre belle région dévolue au tourisme venant de Lausanne ou autres communes de la Riviera, par des gens utilisant la mobilité douce.

Publibike est un système de location de vélos et d'e-bikes à partir de stations fonctionnant en libre-service. Depuis l'union avec velopass un réseau de plus de 1'000 vélos et e-bikes dans plus de 100 stations est à la disposition sur tout le territoire suisse.

Comment ça marche ? :

Publibike est un système de location de vélos et d'e-bikes à partir de stations fonctionnant en libre-service. Grâce à votre carte client, vous empruntez un vélo à une station et le rendez dans une autre, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Voici leur adresse internet : www.publibike.ch

Réponse : admis

Une réflexion est actuellement menée en partenariat avec le PALM pour coordonner le développement de VLS (Vélo en Libre Service). Nous sommes favorables au développement d'un tel réseau, sans nous prononcer sur le prestataire qui serait choisi.

* * * * *

Adopté en séance de Municipalité du 12 juin 2017